

Référence :	RENCONTRE CULTURE E(S)T LIEN SOCIAL	Date : 06/10/2011	
de la part de :	Sylvie Sachdeva	Diffusion : personnes inscrites	
Présents : cf liste des participants en PJ	Excusés : cf liste des participants en PJ		
OBJET :	COMpte RENDU DE LA 6EME RENCONTRE « CULTURE E(S)T LIEN SOCIAL » - LE 06 OCTOBRE 2011 A PRIVAS		

Depuis son lancement en 2006, la démarche « Culture e(s)t lien social » a contribué au rapprochement des secteurs de la culture et du social sur le territoire ardéchois et mobilise un nombre croissant de partenaires.

La 6^{ème} rencontre annuelle du 6 octobre 2011 à Privas en témoigne puisqu'elle a réuni **160 personnes (deux fois plus que les années précédentes), venant de toute la France issus des secteurs culturel, social, développement durable, économique, environnemental etc....**

Cette journée placée sous le thème de **la cohésion sociale dans les politiques de développement durable humain**, a permis d'aller plus loin dans la réflexion sur les enjeux que recouvre la démarche transversale « Culture e(s)t Lien social » au travers des communications des deux intervenants **Hélène COMBE** (notamment responsable de la chaire de recherche développement « développement humain durable & territoires » au sein de l'Ecole des Mines de Nantes) et **Patrice MEYER – BISCH** (docteur en philosophie et coordinateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme et de la Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et de la démocratie de l'Université de Fribourg).

Ils ont en effet su montrer au public présent en quoi un changement de regard sur la place de la culture (en référence à sa définition large) dans les politiques publiques, constitue un levier fondamental pour la construction d'un nouveau modèle de croissance, de développement de société et plus précisément des territoires. Chacun a ainsi pu prendre conscience de sa responsabilité et de son rôle à jouer dans ce processus.

Ce compte rendu présente une synthèse des principales idées et échanges avec les participants qui se sont tenus dans le cadre de cette rencontre.
Un film de 20 minutes retraçant la dynamique de cette journée sera également mis en ligne prochainement sur le site du Conseil général.

Intervention d'Hélène COMBE

« La cohésion sociale : une intruse ou un pivot pour agir en développement durable ? »

Si le développement durable est souvent assimilé aux seuls sujets environnementaux, un retour aux fondamentaux permet de démontrer que la question humaine est bien au cœur de l'enjeu d'un nouveau modèle de développement. SolidaritéS entre les générations et entre les territoires, harmonie entre les différentes populations, interaction entre les cultures, ... sont autant de notions inscrites dans les définitions fondatrices des années 80. Passer d'une « société du beaucoup d'avois pour quelques-uns » à une « société du bien-vivre pour tous, ensemble, dans un environnement préservé et partagé » constitue notre défi commun. « Il faut nous aimer comme des frères ou mourir comme des imbéciles » disait Martin LUTHER KING : notre avenir sera fondé sur la cohésion sociale, ou ne sera pas.

Avant tout, Hélène Combe se présente comme une « mécanicienne » du Développement Durable, qu'elle aborde prioritairement sous l'angle des questions humaines et culturelles, trop souvent évacuées des théories et des débats.

Elle donne deux définitions du développement durable qui font apparaître le lien évident avec la notion de cohésion sociale. Le DD s'est donc :

- une solidarité entre générations actuelles, émergentes ou futures
- une harmonie entre les humains, et entre les humains et la nature

Hélène Combe part du principe que la culture est au cœur du Développement Durable dans la mesure où elle influence chacun d'entre nous dans nos visions des choses, dans notre rapport au monde, à la nature... Elle est constitutive de la question humaine.

Agir dans une logique de Développement durable, dans un souci de cohésion sociale repose sur un indispensable changement de posture, à différentes échelles (personnelle et collective) afin de s'engager de manière opérationnelle.

Elle estime que l'impact de la culture peut être analysé au travers de 7 dimensions, qu'il est important de questionner régulièrement pour avancer sans perdre de vue la question de l'humain dans l'élaboration et l'application des politiques publiques.

I. Les niveaux impactés par la culture

1/ Les valeurs

Il est nécessaire de réinterroger ce qui fait sens, ce qui fait richesse pour chaque individu, chaque société, en se demandant ce que l'on souhaite transmettre aux générations futures.

Une distinction peut alors être faite entre les notions de biens communs (eau, air, biodiversité, diversité culturelle, éducation, paix) et de biens publics ou collectifs (transports, énergie etc...).

Les biens communs sont indispensables à la vie humaine mais trop souvent considérés comme un seul objet de spéculation, alors que tous les citoyens devraient s'en sentir responsables.

Les biens collectifs facilitent la vie en société et devraient de fait être vus comme une richesse à partager entre tous (et non plus réfléchis en terme de lutte contre la précarité).

2/ Les représentations

Les rapports à nous même, au monde sont influencés voire conditionnés par la culture de chacun, notre génération, notre origine géographique.

Cette réalité a un impact direct sur notre rapport à la consommation, au temps, à l'organisation d'une société. Ces différences fondamentales devraient être prises en compte dans l'élaboration des politiques publiques.

Exemples :

- un Schéma Personnes Agées élaboré en Pays de Loire à partir d'interviews de personnes âgées et d'autres générations en insistant sur l'importance de l'intergénérationnel.
- les réflexions menées surtout en milieu urbain sur l'organisation du temps, articulation entre temps privés et collectifs etc....

3/ Les outils de pilotage, les indicateurs

Les outils de pilotage développés dans les sociétés occidentales (exemple : Produit Intérieur Brut, Epargne Nette Ajustée etc...) dépendent directement de la culture de celui qui les conçoit et les utilise. Ils sont généralement liés au financier et non à l'humain.

Exemple : La France a une culture de la notation qui implique un esprit de compétition. Il pourrait être plus pertinent de travailler sur les compétences acquises plutôt que sur des notes.

4/ La transformation des activités de chacun

Hélène Combe invite à s'interroger sur l'utilité sociale des activités de chacun, de l'action publique en général. Comment mesurer leur contribution à la marche de la société, au vivre ensemble etc...

5/ L'organisation institutionnelle et territoriale

Prenons l'exemple de la densification des villes en marche dans le monde entier. Ce phénomène a des conséquences importantes sur l'organisation des sociétés, insuffisamment anticipées.

Exemples :

- La politique alimentaire inévitablement liée à la question des transports et de l'environnement
- Le stress généré par la forte urbanité, qui entraîne un impact en terme de santé publique
- Les migrants du climat (estimation de 230 millions de personnes dans les années qui viennent), phénomène qui nécessiterait une véritable anticipation en terme d'accueil de nouvelles populations, nouvelles cultures.

6/ Les pratiques, us et coutumes

Ces dimensions sont conditionnées par la culture de chacun, ce qui impacte nos réactions face à certaines problématiques ou situations.

Exemples :

- Le développement des éco-festival se fait au bénéfice du tri des déchets, sans la question humaine
- Dans les sociétés occidentales, le stress est-il spontanément combattu par la musique ou les antidépresseurs ?
- En France, face à une idée entrepreneuriale, on passe plus de temps à chercher pourquoi elle ne va pas marcher plutôt que de la tester réellement.

7/ La distinction entre ce qui relève de l'intime, du collectif même si les choses sont très liées.

II. Quatre notions clés pour changer de cap

1/ La responsabilité au sens de la conscience individuelle et conscience partagée (et non collective)

Il serait souhaitable d'adopter une posture de transformation radicale plutôt que d'être dans l'adaptation à ce qui se passe aujourd'hui

2/ La solidarité au sens fort, parce que l'on est membre d'un tout, en interdépendance les uns avec les autres.

Il est possible de sortir des effets extrêmes de la globalisation par des territoires responsables et solidaires, des communautés d'acteurs qui œuvrent localement et en lien les uns avec les autres.

3/ Etre citoyen ce n'est pas vivre en société, c'est la changer.

Passer de la démocratie participative où les gens sont consultés, mais l'institution reprend et fait, à la démocratie collaborative où chacun fait sa part. Chercher une pédagogie de projet et de recherche permanente

4/ Territoires vus en tant que communautés d'acteurs, dans une logique de société bienveillante et apprenante.

III. Quelques idées évoquées dans les débats

1/ La question du débat : accepter de se mettre en danger/ permettre au débat de servir à la construction d'un jugement individuel, d'une décision finale

2/ Nous sommes tous des acteurs culturels avec des avis et intérêts divergents mais qui pouvons travailler en collaboration

3/ Privilégier l'évaluation des procédés plutôt que de faire des bilans, pour sortir des lourdeurs administratives et des protocoles proposés par les institutions

4/ L'Agenda 21 est un programme d'actions et d'orientations pour avancer dans le 21^{ème} siècle dans une logique de Développement durable (évoqué pour la 1^{ère} fois dans le rapport Bruntland en 1987) : attention au danger d'uniformisation qui peut en découler, cependant il est intéressant de l'utiliser comme un prétexte pour agir ensemble et s'approprier les principes de base pour avancer sur les territoires.

5/ Efficacité du travail et de l'action à des petites échelles, et de la confrontation et de l'enrichissement en apprenant des **expériences d'ailleurs**.

Intervention de Patrice Meyer-Bisch Les droits culturels, premiers facteurs du développement ? »

La dimension culturelle a été longtemps oubliée dans les conceptions du développement durable, puis intégrée dans le pilier "social", ou comprise comme un quatrième pilier. Dans une "approche besoin" les dimensions culturelles ne sont certes pas prioritaires tant s'en faut, et même l'éducation y est comprise sous son aspect prétendument le plus fonctionnel. Mais dans une "approche basée sur les droits de l'homme", il en va tout autrement, car c'est la personne et ses liens sociaux qui sont considérées comme les premiers acteurs du développement, et non seulement les bénéficiaires. Dès lors qui peut nier que l'accès aux ressources culturelles (langue, éducation, patrimoines, arts de vivre et savoirs) n'est pas une condition nécessaire pour un accès libre à toutes les autres ressources de développement personnel et social ?

Plutôt que de retracer l'ensemble du propos de Patrice Meyer-Bisch, voici quelques extraits de ces diapositives présentées en support de son intervention :

Définition de la culture au sens large (Déclaration de l'UNESCO sur les politiques culturelles à Mexico en 1982) : la culture est l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vies, façons de vivre ensemble, système de valeurs, traditions et croyances.

I. Les chemins des savoirs

1/ « Un homme cultivé »

*« Ce qui sépare un « homme cultivé » d'un homme qui ne l'est pas, ce n'est pas seulement la possession d'un bien : **c'est un chemin qui n'a pas été parcouru, un travail qui n'a pas été fait**. Mieux : c'est un lien qui n'a pas été noué avec le monde. Car la culture n'est pas seulement un trésor de connaissances et de jouissances ; la culture est ouverture au monde, arrachement et construction de soi. Si donc la privation de culture sépare les hommes entre eux, si elle creuse entre eux un fossé, elle fait pire encore : elle les sépare et d'eux-mêmes et du monde. »* Danielle Sallenave, Le Don des morts, 1990, p.13

2/ La réalisation des droits culturels

La **réalisation** des droits culturels nécessite un cheminement qui permet au sujet :

- de vivre librement son **identité** culturelle, ce qui implique :
 - d'accéder à des **œuvres** culturelles, ce qui suppose :
 - d'acquérir la capacité personnelle d'avoir des **références**, c'est-à-dire **les savoirs nécessaires à l'accès aux savoirs** disponibles à toutes sortes de ressources.
 - de **jouir** d'une **réciprocité créatrice**

3/ Ce qui permet la circulation du sens

Les références culturelles ne sont pas des simples composantes qui s'ajouteraient à des besoins dits « primaires », elles **sont porteuses du sens** qui relie l'ensemble des activités humaines. C'est pourquoi les droits culturels peuvent être interprétés comme des « conducteurs de sens » ; ils renforcent et relient les autres droits par leur lien à leur fondement commun : la dignité.

Ce qui est culturel est ce qui relie par le sens, ce qui permet la circulation du sens. Une activité est culturelle dès lors qu'elle ne se réduit pas à une production mais contribue à la communication, en tant que « **porteuse d'identités, de valeurs et de sens** ». Par exemple, la dimension culturelle du droit au travail désigne sa valeur de liberté et de création, ce qui fait du travail une activité authentiquement humaine.

4/ Une référence culturelle

Une référence culturelle est ainsi **un savoir qui donne accès à des savoirs.**

Pour exercer le droit à l'éducation, il faut avoir accès à des personnes (éducateurs) et à des œuvres (des livres, une école), dont le but est d'enseigner un savoir : savoir lire, écrire, communiquer, parler, vivre ensemble...

Une référence culturelle peut alors être définie comme **un savoir approprié, incorporé**, qui permet d'avoir accès aux savoirs portés par des personnes et des œuvres.

5/ Les libertés sont un produit

Le fondement - au sens de gravité et d'espoir - de la revendication, de la reconnaissance des droits culturels est cette expérience que les libertés se cultivent par interaction. En ce sens, une culture est une expérience et une foi dans la « factorisation » des libertés et des savoirs : chaque liberté, chaque savoir, est facteur des autres, répond aux autres.

L'autonomie d'un sujet, comme celle d'une communauté se produit et est le produit de ses libertés, longuement travaillées. C'est notamment le sens d'une culture scientifique ou artistique, capacité de saisir la filiation et la fécondité, qui s'est développée tout au long des chaînes de témoins : les longs cheminements des personnes et des œuvres.

6/ Culture fonctionnelle: connexion de capacités

La culture est connexion de capacités, au cœur d'un même sujet, entre les sujets, au cœur d'un acteur collectif et, de façon générale, au principe du tissu social entre les acteurs, individuels et collectifs ; elle est une connectivité qui permet l'interaction.

Comme pour les autres droits de l'homme, les droits culturels sont à la fois des fins et des moyens: conducteurs de capacités, et épanouissements.

7/ Richesse et pauvreté culturelles

Une richesse culturelle peut être définie par la qualité, la quantité, la variété et l'adaptabilité des connexions entre les libertés, garantissant une **grande capacité de connectivité interne et externe.**

A l'inverse, **une pauvreté culturelle se reconnaît à la rareté des connexions** avec leurs conséquences: les exclusions, les cloisonnements et l'incapacité de tisser des liens, ... donc de créer.

8/ L'effet levier

« **L'action culturelle est effectivement primordiale.** Elle permet de poser la question de l'exclusion humaine d'une manière plus radicale que ne le fait l'accès au droit au logement, au travail, aux ressources ou à la santé. On pourrait penser que l'accès à ces autres droits devient inéluctable, lorsque le droit à la culture est reconnu. » Joseph Wresinski, Culture et grande pauvreté, Editions Quart-Monde, Paris, 2004, p. 40.

II. Les croisements des savoirs

1/ Les cinq principes de connexions : Valorisation – ajustement mutuel - connexions – connectivité - correspondances

« **créativité réciproque** » : Le principe général est l'interaction, ou valorisation des savoirs par la culture de leurs correspondances.

Ce n'est pas une approche besoin, mais une approche capacités, basée sur les droits de l'homme

2/ Les connexions :

Inter-discipline (s) : *Les arts se répondent et se forgent mutuellement*

La pratique de chaque discipline à un niveau suffisant permet d'exprimer / réaliser une dimension de la personne qui la réconcilie avec elle-même et augmente ses capacités de lien social. La correspondance entre les arts permet une valorisation mutuelle de la puissance libératrice de chaque activité, et donc de sa visibilité et de son attractivité.

La palette de communication est plus grande et chaque art est valorisé par les autres. En outre, cette interaction permet de réaliser la rencontre de publics différents, ainsi que les correspondances entre acteurs et publics, puisque le public est davantage sollicité par la multiple invitation artistique. Il convient donc de lutter contre la « division » entre les arts et de ne pas systématiquement penser les arts en les catégorisant (arts plastiques, arts visuels, spectacle vivant, activités du livre, etc.).

Les domaines, ou disciplines, culturels se répondent et se fécondent mutuellement

Inter-public (s)

L'interdiscipline favorise aussi la rencontre des publics et valorise le lien social, non seulement entre communautés culturelles caractérisées par leurs origines différentes, mais aussi entre les classes sociales et diverses « communautés de savoir », entre les âges et les statuts sociaux.

L'inter-publics conditionne les actions d'intégration sociale par la culture car il ne s'agit pas tant de fabriquer des programmes pour des publics marginaux que d'inviter ces publics à des activités générales de rencontre.

Une excellence culturelle tend à une excellence sociale

Inter-lieu (x) : Toute activité culturelle est rencontre. Chaque lieu mérite d'être habité, chaque lieu peut être une invitation.

Si des activités destinées à des publics choisis (qu'il s'agisse de publics avertis ou de classes d'école, de groupes de quartiers, ou autres groupes organisés), restent importantes pour développer les disciplines particulières, il est nécessaire de favoriser les lieux de rencontre mixtes qui valorisent à la fois les capacités d'un territoire urbain ou villageois et la diversité des publics invités à l'habiter pour le temps d'une fête ou d'un festival, ou dans la longue durée (lieux polyvalents : places, rues ou bâtiments). Une rue n'est pas qu'un passage, un commerce n'est pas qu'un distributeur.

Il s'agit de veiller à la sauvegarde et à l'enrichissement de véritables « éco-systèmes culturels ».

Inter-temps : Le travail cumule les temps, il les croise et les féconde mutuellement.

Il permet la capitalisation des savoirs, leur transmission / interprétation dans la filiation des générations. Le travail culturel demande du temps, ce ne peut être que le lent développement d'un « **capital culturel** ».

Tous les acteurs culturels sont concernés, en tant que **médiateurs**, surtout avec les moyens plus puissants que nous avons aujourd'hui.

Inter-institution (s)

Décloisonner constitue le défi politique à la fois ordinaire et majeur, puisqu'il s'agit de réaliser la meilleure synergie entre les institutions au service des droits, libertés et responsabilités de chacun.

Or tout système social a tendance à cloisonner, et se faisant à stériliser, à vider de contenu

Il faut sans cesse repenser les portes dans la maison démocratique redonner à chaque pièce sa capacité d'hospitalité, et de recueil.

Inter-économie (s)

Si l'économie est une valorisation mutuelle des ressources, l'action dont la mission est de « cultiver » les ressources en leur nouveauté, de créer et entretenir des pépinières, de laisser croître, de sélectionner, réimplanter..., est au cœur de l'économie.

Elle a la responsabilité d'en faire la preuve...

Il faut sans cesse repenser les jardins et les places dans la maison démocratique redonner à chaque place du marché sa capacité d'enrichissement.

Conclusions de la journée

Hélène Combe

- Référence au discours de Stockholm par Albert Camus qui dit que le rôle des écrivains et des artistes dans la société est de mettre leurs savoirs au service des autres.
- Référence à St Exupéry qui dit que quand les forces sont en marche, les solutions suivent.
- Elle encourage l'Ardèche à aller au-delà du vademecum en adoptant un Pacte territorial
- Faire de la protection et de l'éducation des enfants et des plus jeunes un acte prioritaire partagé
- Accepter ses contradictions
- Se constituer/ se considérer en communauté d'acteurs

Patrice Meyer-Bisch

- Invite à s'appropriier la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, notamment le droit à un travail, et à choisir son travail, qu'elle souligne
- S'engager c'est bien, mais instruisons-nous !
- Insiste sur le fait que les savoirs circulent, que les idées prennent des chemins que tous les acteurs peuvent saisir

Raoul l'Herminier, Vice-Président du Conseil général en charge de l'éducation

- le Conseil général a d'avantage une compétence humaine que sociale
- le social ne doit pas seulement être vu sous l'angle de l'urgence
- Qu'est ce que le territoire de l'humain pour sortir de l'empilement des compétences ?

Olivier Pévérelli, Conseiller général en charge de la Culture et du Patrimoine

- insiste sur la nécessité d'organiser le territoire pour que le plus de rencontres soient possibles